

R. P. Gonzalve Poulin, o. f. m.

(1947)

Le service social dans la cité

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole
Professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec
et collaboratrice bénévole

Courriel : <mailto:mabergeron@videotron.ca>

Dans le cadre de la collection : "Les classiques des sciences sociales"
dirigée et fondée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole,
professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec
courriel : <mailto:mabergeron@videotron.ca>

R. P. Gonzalve Poulin, o. f. m.

Une édition électronique réalisée à partir du texte du R. P. Gonzalve Poulin, o. f. m.,
Le service social dans la cité. Cahiers du Service extérieur d'éducation sociale,
Faculté des sciences sociales, Université, Laval, Québec, 22 pp.

Polices de caractères utilisés :

Pour le texte : Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes
Microsoft Word 2003 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 17 février 2006 à Chicoutimi, Québec.



Gonzalve Poulin, o.f.m.
(1947)

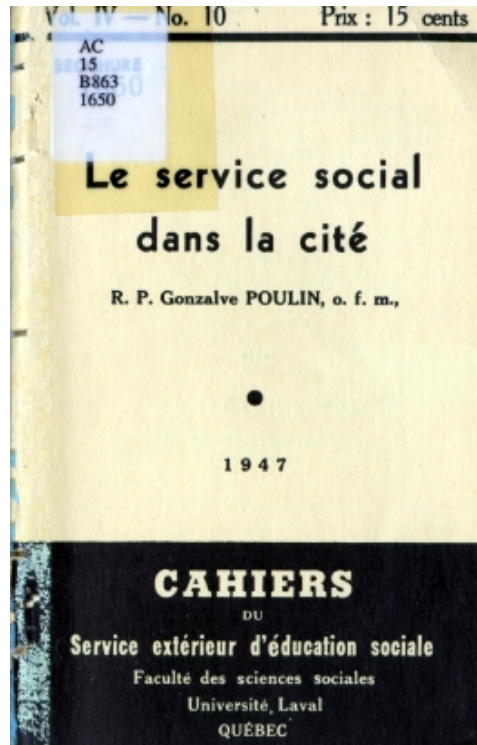


TABLE DES MATIÈRES

[Le Service social dans la cité](#)

[Refaire la communauté urbaine](#)

[Restaurer la vie humaine](#)

[Le prix de la sécurité](#)

[La formation du travailleur social](#)

[Un élargissement des techniques anciennes et une création de techniques nouvelles](#)

[Un approfondissement de la formation humaine](#)

[L'École de service social de Laval](#)

[Bibliographie](#)

“Le Service social dans la cité”

[Retour à la table des matières](#)

Giono avait déjà observé que le bonheur de l'homme est dans les petites vallées. Si le service social veut s'attacher au besoin social dans sa totalité, il doit porter de plus en plus son attention à ce nœud de problèmes humains que constitue la cité moderne.

Il semble que la ville moderne ait arrêté l'élan des processus sociaux qui intégraient l'homme à son milieu par la marche normale de ses activités de production, de création et de protection. L'homme moyen des villes est un spectateur lointain des mesures que prennent les mandataires du peuple à tous les plans du gouvernement pour satisfaire aux problèmes et aux besoins qu'il partage avec ses voisins. S'il s'associe à ses semblables, c'est pour un but particulier, par exemple, l'obtention d'un meilleur salaire. Mais, l'urgence disparue, l'association professionnelle a tendance à devenir à ses yeux un simple organisme cotiseur. La prédominance des groupes d'intérêts sur les groupes de parenté et de localité développe dans les villes une instabilité qui conduit à la désorganisation et à la dégénérescence.

Produit monstrueux de la révolution mécanique, la grande ville assure le triomphe des forces de conflit sur la coopération. Or, c'est par la coopération sociale qu'une société maintient son unité organique. À cause de l'inégalité naturelle des dons, des classes, des conditions, la société ne devient ordonnée que par la coopération qui, opère un juste équilibre des avantages sociaux grâce à l'entraide, l'assistance, l'appartenance au groupe, la communion au même destin et l'amitié qu'elle développe. Ainsi la

coopération agit-elle comme une force d'intégration sociale et d'unité. La métropole moderne, tout en offrant à l'homme l'universalité de culture, n'a pu assouvir son besoin d'intimité.

Refaire la communauté urbaine.

[Retour à la table des matières](#)

Cette tâche de transformer la cité moderne en communauté urbaine relève aussi bien du travailleur social que de l'urbaniste. Par son expérience quotidienne, le travailleur social constate avec Bergson que la structure morale originelle et fondamentale de l'homme est faite pour de petites sociétés simples et closes. Aussi lui incombe-t-il de réveiller la vie dans ces petites unités sociales que sont le clan familial, la rue, le village, la paroisse, le quartier, le district, qui permettent à l'homme de se mesurer à une échelle proprement humaine pour l'adapter finalement à la grande unité nationale et, internationale. C'est son rôle de fortifier les liens des communautés de famille, de paroisse, de quartier et d'aider le faible à dépasser successivement les groupements organiques et mécaniques pour atteindre la relation sociale communautaire où « ce qu'il y a de parfait dans la nature se donne rendez-vous avec ce qu'il y a de parfait dans l'esprit ».

Il lui faudra convaincre l'industriel, l'économiste, le sociologue, de la nécessité des valeurs locales et régionales qui assurent à l'homme les saines intimités. Instruit des exigences humaines, de la famille, de l'habitation, de l'institution, l'urbaniste en viendra à concevoir la ville comme une fédération de petites communautés, comme une grappe de groupements humains et il reconstruira la ville moderne en affirmant, selon la suggestion de Gaston Bardet, sa constitution échelonnée qui, d'étape en étape, de fédération, en fédération, conduit à la cité. Il individuera chaque échelon, sans oublier l'unité totale ni la déformation des unités inférieures par les supérieures. Il utilisera l'étroite communauté de destin que crée la proximité dans les petites sociétés closes, sans oublier la nécessité des aspirations vers les grandes sociétés ouvertes.

Restaurer la vie humaine.

[Retour à la table des matières](#)

Le travailleur social doit pousser plus loin que la cité son travail de restauration. Il lui faut œuvrer sur l'homme lui-même et le réévaluer à ses propres yeux comme aux yeux de la société.

Notre civilisation a une faim extrême d'un humanisme chrétien qui instaure l'homme, comme le recommande Pie XII, « dans sa dignité personnelle de créature libre, dans sa dignité infiniment plus haute d'enfant de Dieu ; homme complet dans l'harmonie de sa vie naturelle et surnaturelle, dans le développement ordonné des ses instincts et de ses inclinations, de ses riches qualités et de ses aptitudes variées, homme qui est véritablement l'origine et le but de la vie sociale, et par la suite aussi le principe de son équilibre ».

Un humanisme chrétien qui non seulement place l'homme au centre de tout l'ordre social, mais encore voit cet homme du point de vue concret, tel qu'il est aux yeux de Dieu, son Créateur et son Rédempteur, tel qu'il est dans sa réalité concrète et historique. Cet humanisme chrétien peut être magnifiquement véhiculé par le service social qui apparaît de plus en plus comme un facteur moderne de renaissance humaniste.

Le service social travaille à lier les hommes entre eux par les liens de l'amitié et, ceci avec le concours de ses techniques professionnelles à la fois individuelles et collectives.

Ces techniques, le service social les applique d'abord à l'individu submergé par ses problèmes ; il l'aide à normaliser ses relations, à dominer les difficultés de son milieu familial, professionnel, culturel ; en un mot, il le rend pleinement responsable de sa vie. Il travaille aussi l'homme par ses liens sociaux ; il agit directement sur l'entourage familial et social. Il rend à la famille sa dignité de vie et ses moyens d'action en la réhabilitant sur le plan économique, la replace dans des conditions normales qui suscitent l'effort solidaire

de ses membres et lui permettent d'utiliser tous les services du milieu et des institutions subsidiaires.

En « activant » les libertés démocratiques de l'individu, il réfrène l'envahissement de l'État dans le domaine privé et oppose à la planification excessive l'acquisition de la sécurité par l'individu, grâce à l'épanouissement de ses habiletés naturelles, de ses énergies latentes. Ainsi opère-t-il directement sur la cause de tout le désordre social qui git dans l'impuissance d'action de l'individu-famille devant les concentrations de toutes sortes qui l'étouffent. C'est la mise en œuvre du principe de restauration sociale énoncé par Pie XI dans *Quadragesimo Anno* : « Ce que les particuliers peuvent faire par eux-mêmes et par leurs propres moyens ne doit pas leur être enlevé et transféré à la communauté » ; « principe qui vaut également pour les groupements plus petits et d'un ordre inférieur par rapport aux plus grands et d'un ordre plus élevé. Car, toute activité sociale est de sa nature subsidiaire ; elle doit servir de soutien aux membres du corps social et ne jamais les détruire ni les absorber ».

Le service social par sa technique des cas particuliers atteint directement la personnalité du client dans le but de la normaliser, et de libérer la portion d'autonomie nécessaire à la responsabilité.

Quelques pionniers américains du service social, comme une Mary Richmond, avaient cru trouver la solution de la dépendance sociale dans cette technique nouvelle du service social des cas particuliers. Mais l'idée d'association qui ne faisait alors que commencer à se développer après plus d'un siècle d'individualisme libéral, l'industrialisation précipitée des villes modernes, obligèrent le service social à se tourner vers les groupes où se joue la tragédie de la personnalité. Le service social moderne devait bien vite englober non seulement l'assistance et le relèvement individuels mais l'action collective, l'organisation communautaire, l'éducation populaire et l'hygiène sociale, afin de faciliter à la personne humaine son intégration sociale.

Ainsi se rencontrent sur le plan collectif les créations du service social moderne illustrées par Howard, Fry, Webb, Ozanam et les

vieilles fondations des célèbres institutionnalistes canadiens tels que Jeanne Mance, Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeois, Marguerite d'Youville, Mme Roy, Sœur Gamelin, M. Charon et tant d'autres.

Parce que la famille a vu décroître sa force de vie et d'éducation et que l'État renonce trop souvent à sa mission de défenseur du droit pour se transformer, selon le mot de Pie XII, en ce Léviathan de l'Ancien Testament qui domine tout parce qu'il veut tout attirer à lui, le service social doit travailler particulièrement sur ces deux bases de l'armature sociale que sont la famille et l'État : la famille, en tant que source et école de vie, l'État en tant que gardien du droit qui a, comme la société dans son ensemble, son origine prochaine et sa fin dans l'homme complet, dans la personne humaine, image de Dieu (Pie XII).

Le prix de la sécurité.

[Retour à la table des matières](#)

Bien des obstacles se dresseront sur la route d'un service social mû par un véritable humanisme chrétien.

D'abord le service social doit faire prévaloir le primat du social sur l'économique devant des hommes uniquement guidés par le mobile du profit personnel et devant les politiques qui subordonnent le progrès social à l'impérialisme, au militarisme et à étatismisme.

Sur le plan des structures sociales à réformer, structures qui constituent la matière permanente de l'organisation de la réalité sociale et dont l'élément fonctionnel s'exprime par les institutions, le service social rencontre trop souvent une stratification excessive, un traditionalisme clos ou un culte exclusif de l'administration qui étouffe l'esprit.

Dans la société concrète, il lutte à armes inégales contre des fléaux sociaux organisés en industries lucratives tels que l'immoralité, le jeu, l'alcoolisme, le taudis, etc. Il lui faut encore

démêler tout ce que comporte de médiocrité sociale les plans politiques de sécurité réalisés dans le seul secteur des besoins matériels, sans éducation correspondante des individus nouvellement délivrés de quelques-uns de leurs soucis de subsistance.

La sécurité est un mot qui couvre bien des choses. Dans nos démocraties nord-américaines, il ne peut s'agir, sous le couvert de la sécurité, de transformer les bases individualistes de la civilisation industrielle pour mieux l'adapter aux besoins essentiels des classes et des citoyens, car la sécurité ne s'attaque pas aux causes de l'économie individualiste mais plutôt à ses effets. La sécurité doit donc se cantonner dans le secteur social. Elle comprend alors l'assistance sociale, le bien-être de l'enfance, l'hygiène mentale, la protection des jeunes délinquants, la santé publique, l'éducation du peuple, l'organisation des loisirs, la protection des travailleurs et l'encouragement à la propriété populaire.

Cette assomption nouvelle de la sécurité au rang de facteur de stabilité politique permet à l'État canadien de s'infiltrer dans un domaine jusqu'ici réservé aux provinces mais suscite de grands problèmes constitutionnels.

Ces oppositions constitutionnelles les peuvent s'aggraver, surtout dans la province de Québec, d'un conflit de principes. Deux conceptions de l'homme menacent de s'affronter : une conception nettement religieuse qui accorde sa première attention à la personnalité morale de l'assisté et une conception sécularisante qui s'attache uniquement à l'amélioration matérielle du citoyen et tend à sous-évaluer, par là même, les valeurs éthiques. Certaines campagnes fédérales contre les maladies vénériennes, par leur caractère uniquement, prophylactique, sont symptomatiques à ce sujet.

Dans la province de Québec où l'État provincial depuis l'Ancien Régime a encouragé la formation d'une structure institutionnelle de l'assistance à caractère privé et a remis toute la responsabilité de la sécurité et de l'assistance sociale à des organismes confessionnels qu'il a investis d'une fonction publique, les conflits avec les

organismes fédéraux sont possibles sur le plan professionnel des standards et de la prévention. En effet, l'État fédéral, par l'affirmation exigeante d'une administration supérieure et d'un personnel qualifié, peut mettre en émoi les administrations saines mais souvent routinières des services provinciaux, et des œuvres privées.

Ce qu'on est convenu d'appeler l'esprit de clocher, l'esprit de congrégation, et qui n'est, en fait, que de l'individualisme camouflé, sévit depuis plus d'un siècle dans nos œuvres et nos institutions de charité. Cet esprit a permis une grande liberté d'action au moment où la révolution industrielle précipitait les changements et les besoins sociaux. Il faut y chercher une des causes de l'extraordinaire développement, de nos services hospitaliers et de nos institutions d'éducation depuis un siècle, en dépit de ressources financières réduites.

Mais le même individualisme a négligé la coordination des œuvres en les laissant isolées devant la concurrence redoutable de l'État central.

Une telle manifestation de faiblesse des œuvres canadiennes-françaises ne nous rend pas pessimistes sur leur avenir dans la province de Québec. C'est, sans doute, le système de charité le plus ancien et le plus solide du pays. Sa dépendance de l'Église ne scandalise qu'un laïcisme superficiel. En fait, toutes les classes sociales y participent intensément. Que l'Église, dans la province de Québec, prenne ses responsabilités sur le plan de la charité et du ministère des pauvres, il n'y a aucune raison de s'en étonner maintenant surtout que l'État se découvre, par la sécurité sociale, des responsabilités agrandies d'assistance. Sa part prédominante s'explique par son mandat de charité et par sa place hiérarchique dans la structure sociale du Québec. L'explication profonde est historique. Il y a là une longue continuité de services rendus dont les premiers chaînons remontent aux premiers jours de la colonie de la Nouvelle-France. Lors de l'urbanisation de la province, quand la population ouvrière manquait totalement de cadres et d'institutions et de personnel d'assistance, c'est l'Église qui fit venir

d'Europe et qui fonda au besoin les groupes religieux voués au soulagement de toutes les misères.

Le service social, par la souplesse de ses techniques et par son caractère omnivalent, offre un terrain de rencontre aux organismes privés et publics d'assistance. Sa souplesse lui vient de ce qu'il exprime les meilleurs résultats de l'expérience du passé et les méthodes les plus éprouvées des sciences modernes. Son caractère omnivalent découle du fait qu'il s'adapte à l'individu et au groupe social, qu'il applique les techniques de réhabilitation aux personnes comme aux classes et qu'il pénètre partout, dans la famille, dans l'hôpital, dans l'usine, sur le terrain de jeu, dans les œuvres de l'enfance, à la cour juvénile, dans les cités ouvrières, à l'école, dans les villes et les campagnes, dans les institutions privées, dans les centres de recherche, dans l'administration publique, partout où se posent des problèmes de restauration et de prévention.

Car, c'est par ses techniques de prévention que le service social rejoint la sécurité et qu'il devient indispensable à la réalisation des plans de sécurité sociale.

Par ailleurs, il vient aider les institutions privées d'assistance en y réalisant l'idée de coordination, de spécialisation et donc de rationalisation. Le service social facilitera la classification des institutions en tenant compte des besoins particuliers et de leur fonction, de manière à répondre aux demandes de l'opinion, de mieux satisfaire aux responsabilités de la fonction publique qui leur incombe et d'assurer un meilleur rendement humain. N'est-ce pas cet idéal de la qualité humaine des services qu'a toujours recherchée l'assistance privée depuis ses origines.

En élevant au rang d'une profession le travail social d'assistance, le service social établit des standards uniformes dans les services fédéraux, provinciaux, municipaux et privés ; il crée entre les membres de cette profession une solidarité et une compréhension mutuelle bien propres à faciliter la collaboration nationale entre les œuvres privées et publiques d'assistance sociale.

Ainsi, l'idée de sécurité sociale, mise en avant par les États modernes mais inventée depuis toujours par le service social, est appelée à faire accomplir un pas de géant à tout notre système de justice sociale. En délimitant les champs d'action, en stimulant les œuvres privées par l'heureuse rivalité des services publics, elle travaille à l'élaboration d'un système social qui correspond à l'éternelle vérité chrétienne du personnalisme. Les œuvres de charité canadiennes-françaises, telles qu'elles se sont développées depuis trois siècles, telles qu'elles s'orientent présentement dans un esprit authentique de service social et de collaboration professionnelle avec les services publics de bien-être et de sécurité sociale, constituent déjà une précieuse contribution à cet ordre social qui tient compte de la juste autonomie de chaque personne et des exigences du groupe.

La formation du travailleur social.

[Retour à la table des matières](#)

On peut d'ores et déjà saisir le problème que pose la formation de l'auxiliaire social. Un service social est tenu de répondre à toutes les demandes qui lui sont adressées et aux besoins nouveaux qui, surgissent avec le changement social.

L'idée d'association, si jeune dans nos démocraties modernes, ne fait que commencer à se développer. Le dernier quart de siècle nous a donné les associations professionnelles ; nous voyons, se créer à l'heure présente une multitude de groupements fondés sur des intérêts familiaux, civiques, patriotiques, nationaux.

Sur le champ de l'action publique, les gouvernements ont une conscience plus aigüe des problèmes sociaux, surtout depuis la dernière guerre. Qu'il suffise d'énumérer ici quelques services sociaux publics développés par le gouvernement canadien ou à développer selon les indications du Plan Marsh : le service des Indiens, la responsabilité médicale des marins et immigrants malades, les pénitenciers, les vétérans pensionnés, les allocations de chômage, les allocations aux dépendants de soldats, l'assurance-chômage, les services sélectifs de l'emploi, les pensions de

vieillesse, les pensions des aveugles, la formation professionnelle des jeunes, les lois d'habitation, les allocations familiales, le traitement social des jeunes délinquants, l'assurance-santé, etc.

À côté des services publics, les temps présents ont vu surgir une multitude d'œuvres d'assistance et de prévention sociale qui réclament à grands cris des travailleurs sociaux professionnels, tels que les conseils d'œuvres, les centres communautaires, les cliniques de l'enfance, les terrains de jeux, les associations professionnelles, les sociétés d'habitation, les services coopératifs, etc.

Un élargissement des techniques anciennes et une création de techniques nouvelles.

[Retour à la table des matières](#)

L'observateur impartial constate malheureusement qu'un certain nombre de travailleurs sociaux ne paraissent pas saisir l'orientation nouvelle des services sociaux ou les considèrent en marge du travail social proprement dit qui se limite, à leurs yeux, au service social des cas particuliers.

Cette attitude s'explique par le fait que depuis cinquante ans, les travailleurs sociaux se sont toujours inspirés d'une conception individualiste du travail social. Il est souverainement important, pour l'avenir du service social, que les travailleurs sociaux orientent, leur action vers le service de la société prise comme un tout, peu importe que leur tâche immédiate concerne des individus ou des groupes.

Cette considération de la société comme le champ normal de leur labour entraînera les travailleurs sociaux à assumer, en plus des rôles d'auxiliaires et d'intermédiaires entre les individus et les organismes, des initiatives nouvelles sur tout le champ social faisant ainsi renaître les hauts idéaux qui inspiraient les pionniers, du service social en Angleterre, aux États-Unis, en France et au Canada. Ce retour à l'esprit des fondateurs prémunira contre l'esprit

de routine qui menace la professionnalisation du service social. Le travailleur social moderne ne peut plus se satisfaire du rôle de conseiller discret. Sa place est celle d'un chef avec toutes ses responsabilités. C'est la masse du peuple, l'ensemble de la société qui souffre aujourd'hui d'insécurité. Il faut un puissant levier pour soulever et en même temps fortifier le groupe social. Le travailleur social, formé dans les techniques de l'organisation de groupe, de l'éducation populaire et de la psychologie sociale, peut devenir ce levier social. La condition, c'est qu'il établisse toutes ses méthodes de service social sur une sociologie expérimentale toujours en alerte et sur la philosophie sociale qui constituent les fondements inaltérables de toute structure sociale appelée à durer.

Un approfondissement de la formation humaine.

[Retour à la table des matières](#)

Quelle que soit la valeur des techniques professionnelles, elles ont besoin d'être sans cesse ravivées par une morale et une foi pour donner tous leurs fruits. C'est sous cet aspect que le service social apparaît comme une vocation.

Comment l'auxiliaire social insufflera-t-il l'humanisme chrétien dans le monde présent si sa personnalité elle-même ne rayonne une nature cultivée et ornée des plus beaux traits du christianisme vécu ? Cette nature cultivée exige, au plus haut point, la probité intellectuelle, la loyauté, la réflexion du jugement, la sympathie dans l'interprétation, sympathie qui contrôle ses jugements critiques, qui ne promet que ce qu'elle peut tenir, qui se défie de ses propres entraînements et de ses inconscients préjugés, enfin la discrétion professionnelle.

La notion paulinienne de la charité, synthèse des vertus morales, développée dans l'épître aux Corinthiens, devrait inspirer tout travailleur social : « La charité est patiente, elle est bonne ; la charité n'est pas envieuse, la charité n'est pas inconsidérée, elle ne s'enfle pas d'orgueil ; elle ne fait rien d'inconvenant, elle ne cherche point son intérêt, elle ne s'irrite pas, elle ne tient pas compte du

mal ; elle ne prend pas plaisir à l'injustice, mais elle se réjouit de la vérité ».

Une présence habituelle des vertus morales comme la justice, la force, la patience, la constance, la magnanimité, la munificence, la tempérance, l'humilité, la prudence et la douceur, assure finalement le succès du service social. Rappelant ses souvenirs de directeur de l'École de service social de Boston, le Père McGuinn disait avoir connu des étudiants en service social, pieux et qui se croyaient animés des motifs les plus élevés de charité chrétienne ; cependant ils étaient paresseux dans leur travail, incapables de tenir leurs engagements vis-à-vis de leurs clients, très sévères pour les délinquants, agressifs et durs dans leurs relations avec d'autres services et extrêmement indociles envers la surveillance de l'École. Ceci, continuait-il, n'est pas cité pour déprécier la vertu de charité, mais dans le but d'enlever le voile qui couvre la fausse charité. Des partis-pris, des préjugés de race et de classe, des attitudes émotives inavouées, un manque de discernement et l'indocilité se cachent trop souvent sous la charité déguisée.

Cet esprit chrétien ne pénètre pas seulement la vie intime du travailleur social mais aussi ses activités professionnelles. Il y aurait beaucoup à dire sur ce malheureux hiatus qui existe entre la foi vécue et la profession. « Si les techniciens, écrivait récemment un sociologue chrétien, dépensaient à soulager la peine des hommes et à organiser les rapports humains la moitié de l'énergie spirituelle qu'ils consacrent à augmenter le rendement et la richesse, le problème social serait à demi résolu ».

Ainsi l'esprit chrétien vécu par le travailleur social s'informerait comme naturellement en un sens social toujours en éveil et largement attentif à tous les besoins du monde moderne.

Le sens social apparaît ici comme la conscience active de l'existence des autres citoyens et non pas seulement de leurs droits. S'il s'en tenait à la seule reconnaissance des droits d'autrui, le sens social ne serait qu'une manifestation de la passion de la justice. Mais il accroît aussi la conscience de nos obligations vis-à-vis du prochain et de la société.

En plus d'être une conscience du groupe, le sens social est aussi une communion avec le groupe. En donnant au travailleur social le sentiment intime que les autres existent, qu'ils ont besoin de lui, qu'il est responsable de leur destin, le sens social l'unit à eux dans une immanente possession des mêmes biens spirituels et terrestres. Ainsi l'empêche-t-il de s'absorber dans les cadres uniquement spécialisés et scientifiques de sa profession au point de ne voir dans le client qu'un cas de clinique alors qu'il a devant lui une personne individualisée par des déficiences et de vastes possibilités, mais aussi une personne concrètement engagée dans une condition humaine malheureuse qu'il s'agit de redresser. Ainsi le sens social permet-il au travailleur social de saisir les besoins individuels et collectifs et de susciter les forces sociales capables d'y répondre. C'est le sens social qui assure finalement l'harmonisation des techniques du service social avec les principes et les valeurs humaines.

L'École de service social de Laval.

[Retour à la table des matières](#)

Si le service social réfère dans le langage courant à l'ensemble des organismes publics d'assistance et de sécurité sociale ; s'il désigne les œuvres et les assurances sociales instituées pour venir en aide aux citoyens qui ne peuvent se passer du secours de l'État ; s'il apparaît comme un organisme auxiliaire des institutions d'hygiène et de sécurité sociale qui, au sein des administrations publiques, des entreprises et des œuvres privées, améliore le rendement même de ces institutions en vue de pourvoir, par l'aide préventive, aux besoins d'origine sociale de l'homme ; s'il est, par nature, une forme d'activité ayant pour but de favoriser, par des moyens scientifiques appropriés, la constitution et le fonctionnement normal de cadres sociaux nécessaires aux hommes, pour autant que les individus soient incapables d'y pourvoir par leurs propres moyens, il apparaît évident que le service social, forme d'action sociale coordonnée et méthodiquement accomplie,

n'est possible que par la formation dans des écoles spéciales, de travailleurs sociaux techniquement préparés.

Le milieu canadien-français de Québec n'a vu surgir que récemment la profession des travailleurs sociaux. Ces spécialistes diffèrent des anciens distributeurs de secours, publics, ou d'assistance en ce qu'ils sont des professionnels, obéissant à des règles techniques, établissant le contact entre les institutions d'aide et les bénéficiaires, en vue de replacer les individus et leurs familles dans des conditions normales d'existence. Ils luttent ainsi contre les troubles, les malaises, les misères et les fléaux sociaux en suscitant partout l'effort personnel d'entraide et en adaptant sans cesse la structure sociale aux besoins changeants des hommes. C'est dans les deux écoles françaises des universités de Montréal et de Québec que la plupart des travailleurs sociaux canadiens-français vont aujourd'hui chercher leur formation professionnelle.

L'École de service social de Laval partage avec les six autres écoles canadiennes de service social une même structure universitaire et des disciplines fondamentalement identiques. Son enseignement comprend deux cycles. Le premier conduit au diplôme ou au baccalauréat après deux années d'études au cours desquelles l'étudiant s'initie aux théories et aux techniques générales de service social. Le deuxième cycle dure une année. Il est formé de cours spécialisés qui donnent droit à la maîtrise en service social. Les spécialisations ont été limitées jusqu'ici au service social des cas particuliers dans le milieu familial et industriel. Deux autres sont en voie d'organisation qui porteront sur les sciences administratives nécessaires tant dans les grands services sociaux publics que dans nos institutions, et sur l'éducation populaire, le service social collectif et l'organisation des communautés.

Fondée d'abord comme un département de la Faculté des sciences sociales, l'École de service social a reçu en 1945 le statut d'école supérieure rattachée à la Faculté des sciences sociales par le Conseil de l'université Laval.

Bien qu'elle n'ait ouvert ses portes qu'en septembre 1943, l'École de service social, de Laval présente déjà un caractère remarquable d'unité. Ce fait s'explique par le degré d'intégration qu'elle a su assurer et maintenir avec la Faculté des sciences sociales. Cette intégration a été rendue possible d'abord par l'unité d'inspiration qui préside à la direction de la Faculté et de l'École, mais aussi par une formation sociale commune des professeurs de carrière de l'École et des professeurs de la Faculté. Signalons encore la participation des étudiants en service social à la vie corporative de la Faculté et la large utilisation que fait l'École des cours et des services techniques de la Faculté, comme la bibliothèque, le département de recherche, le secrétariat, etc.

Si le problème des études s'avérait relativement facile par suite de la coopération étroite de l'École et de la Faculté des sciences sociales, il n'en a pas été de même des stages pratiques et, de l'organisation technique. Québec ne possédait aucun service social privé de caractère professionnel, en dehors des administrations publiques, lors de la fondation de l'École. Il fallut donc créer ces services simultanément avec l'École à qui revenait l'initiative de l'inspiration.

Grâce à la collaboration du doyen de la Faculté, le T.R.P. Georges-Henri Lévesque, du directeur de l'École, de professeurs¹ et de personnes d'une belle mentalité sociale, qu'il serait trop long de nommer toutes ici mais parmi lesquelles on doit mentionner le directeur des œuvres diocésaines, Son Excellence Monseigneur Georges-Léon Pelletier, et le président du Conseil Supérieur de la Société St-Vincent-de-Paul, l'honorable juge Thomas Tremblay, on vit se fonder successivement en l'espace de trois années le Service familial de Québec, le Conseil central des Œuvres de Québec, le Fichier central, le Service de réadaptation sociale pour les délinquants et le Centre psycho-social qui a pour but non seulement d'étudier du point de vue médical, psychologique et social les enfants, qui lui sont envoyés, mais aussi de traiter du point de vue psychiatrique et pédagogique ceux qui sont rééducables.

¹ Parmi les professeurs de l'École, on me permettra de signaler MM. Paul-Henri Guimont, Roger Marier, Jean-Marie Guérard, Milles Haykla Denault et Marie-Paule Laliberté.

Ces réalisations ne peuvent faire oublier aux responsables de l'École que le service social opère chez nous dans un milieu très caractéristique. Québec est une capitale administrative à caractère corporatif quasi féodal ; ce qui veut dire que les corps professionnels et les institutions culturelles y participent d'une certaine manière à la vie politique. La pensée traditionnelle qui inspire ces corps et ces institutions est toute tournée vers la défense de la structure sociale existante et de la famille féconde, stable et colonisatrice. La vitalité, la puissance et l'autonomie de ces institutions rendent plus complexe la solution de leurs problèmes de coordination, d'interprétation et d'administration.

Le Conseil central des Œuvres de Québec, avec le développement de ses sections d'étude, avec les effets à long terme de son service financier, diminuera sans doute ces difficultés à la condition que l'École de service social tienne compte, elle aussi, des particularités du milieu québécois. C'est pour rencontrer ce problème que l'École veut organiser une spécialisation en sciences administratives, afin de pénétrer progressivement le milieu administratif et institutionnel par ses agents spécialisés.

Par ailleurs, la ville de Québec, située à l'extrémité de la vallée du St-Laurent, constitue géographiquement un centre de la partie est de la province, ce qui en fait le réservoir d'une forte immigration rurale. Cette immigration, marquée d'incompétence technique, développe une grande instabilité et une mobilité permanente dans la famille ouvrière, par suite du manque de diversité de l'industrie manufacturière et de la stagnation endémique de l'économie métropolitaine¹. Une telle situation de fait oriente nécessairement le service social vers la réadaptation de la famille urbaine et vers le développement des services familiaux. C'est ainsi que dès janvier 1947, le Service familial de Québec a ouvert une autre filiale à Lévis. Ajoutons que le Centre psycho-social et le Service de réadaptation sociale des prisonniers obéissent aux mêmes préoccupations.

¹ Lamontagne, Maurice, *Les problèmes économiques de la ville de Québec*. Québec, 1946.

Ces particularités géographiques et économiques ont poussé l'École à donner une plus grande importance à la recherche et à tendre vers une connaissance plus profonde des besoins réels de la communauté par la poursuite depuis deux ans d'enquêtes sur le milieu québécois. Le caractère prolétarien d'une grande partie de la population ouvrière de Québec orientera de plus l'École vers des initiatives d'éducation populaire, rendues possibles avec la collaboration du Service extérieur d'éducation sociale de la Faculté des sciences sociales et du Service provincial de l'Aide à la jeunesse.

C'est l'observation attentive des faits qui explique et commande les tendances du service social à Québec. S'il accepte toutefois d'être un intermédiaire technique entre les groupes et l'individu, en vertu même de sa fonction auxiliaire et interprétative, il veut aussi pousser ses responsabilités jusqu'à l'action préventive, jusqu'à la direction de la société vers des idéaux sociaux plus humains.

En réalisant son programme de sécurité sociale, l'État canadien prétend bien fournir aux citoyens les plus déshérités de la nation les conditions de vie minimales qui leur manquaient jusqu'ici. Les réformes accomplies ont déjà rendu plus favorable au dernier tiers de la nation le milieu matériel ; elles constituent un encouragement durable à un style de vie supérieur. Leur application toutefois laisse vacante une élévation parallèle des valeurs sociales et morales. C'est ici que le service social doit faire un particulier effort, non seulement pour éprouver ses techniques professionnelles, mais aussi pour assumer des responsabilités nouvelles d'éducation morale et sociale.

Si l'on veut parler d'une philosophie du service social, c'est bien dans cette sphère de l'humain qu'elle doit opérer. Le but ultime du service social ne vise-t-il pas à élever le rendement humain, à enrichir le capital social de la nation ? Précisément parce qu'il est humain, ce capital ne peut se développer que si les techniques qui lui sont appliquées s'inspirent d'un sain humanisme. Notre siècle abonde en formules humanistes. Auguste Comte, Nietzsche et Karl Marx nous offrent tour à tour leur conception de l'existence qu'ils prônent comme la dernière forme de progrès social. Pouvons-nous

oublier toutefois les fruits de désintégration sociale qui suivent l'application de ces systèmes parce qu'ils méconnaissent l'un ou l'autre des univers de l'esprit, que ce soit celui de la personne ou de la liberté ou de l'amour altruiste. Le service social de Laval ne veut rien abandonner de ce qui aide au dépassement de l'homme et c'est finalement son humanisme chrétien qui lui donne une conscience lucide de son devenir.

BIBLIOGRAPHIE

[Retour à la table des matières](#)

BERGSON, Henri, *Les deux sources de la morale et de la religion*. Paris, Presses universitaires de France, 1944.

COLOMBAIN, Meurice, *L'organisation internationale du travail et le mouvement coopératif*. Dans les « Cahiers de la Faculté des sciences sociales », Vol. III, n° 6, Québec, 1944.

DESROCHES, H.-C. Perroux, Fr., Bardet, Gaston, et autres, *Caractères de la communauté*. (N° 2, Collection Économie et humanisme) Ecully, (Rhône), 1944.

LAMONTAGNE, Maurice, *Le problèmes économiques de la ville de Québec*. Publication de la Chambre de Commerce, Québec, 1946.

MCGUINN, Rev. Father, Rapport publié dans le *Bulletin d'information de l'Union catholique internationale de service social*. Bruxelles, juin 1946.

SS. PIE XI, Encyclique *Quadragesimo Anno*. Paris, Spes, 1937.

SS. PIE XII, Allocution prononcée le 20 février 1946, citée dans le *Bulletin d'information de l'Union catholique internationale de service social*. Bruxelles, juin 1946.